

# L'enfer et le silence

Jacques Amalric

Libération, 10 mai 1994

Cent mille morts? Deux cent mille? Trois cent mille? Nul ne sait et nul ne saura jamais avec précision le bilan des massacres qui ensanglantent le Rwanda depuis le 6 avril, date de l'attentat qui a coûté la vie au président Juvénal Habyarimana et qui a déclenché les tueries perpétrées contre la minorité tutsie. Mais ce que l'on sait d'ores et déjà avec certitude, c'est que ces massacres s'apparentent à un génocide. Le silence assourdissant de ce qu'il est convenu d'appeler la communauté internationale n'en est que plus désastreux.

L'enfer qui règne au Rwanda et qui menace de se propager au Burundi, dans l'est du Zaïre et en Ouganda -pour ne rien dire de la Tanzanie, qui doit héberger déjà plus de 250 000 réfugiés- n'est pas dû au hasard. Il a été planifié par l'équipe d'extrémistes hutus au pouvoir, à Kigali. Ce sont eux oui, dès l'annonce de la mort de leur Président, qui ont lancé dans la capitale leur équipe de tueurs recrutés non seulement parmi la garde présidentielle mais aussi parmi les milices paramilitaires du parti présidentiel, déjà impliquées dans des massacres en 1992 et en 1993. Les victimes qui leur étaient désignées n'étaient pas toutes tutsies. Il fallait aussi faire disparaître toute l'élite hutue acquise à l'idée de cohabiter avec la minorité tut-

sie et de partager le pouvoir avec elle. C'est chose presque faite aujourd'hui. Il est plus que probable que l'attentat perpétré contre l'avion de Juvénal Habyarimana faisait partie de ce scénario. Les extrémistes hutus se méfiaient de plus en plus de leur Président qui avait été contraint, sous la pression internationale, d'accepter le principe d'un gouvernement d'union nationale et de forces armées mixtes. Ils auraient décidé de l'éliminer, l'attentat fonctionnant comme le signal du début d'une double épuration : politique et ethnique. C'est à Arusha, en Tanzanie, qu'avaient été signés en août dernier ces accords sur le partage du pouvoir entre Hutus et Tutsis, représentés essentiellement par le Front patriotique, une organisation en exil qui dispose d'une branche militaire nombreuse et bien armée. Habyarimana n'avait d'ailleurs accepté - du bout des lèvres - les revendications tutsies que pour mettre un terme aux combats qui opposaient depuis 1990 le Front patriotique à son armée. C'est à la suite des accords d'Arusha que le Conseil de sécurité avait dépêché au Rwanda une force de maintien de la paix de 2 600 hommes, la Minuar (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda) : son mandat était fort restrictif puisqu'il s'agissait de surveiller l'application d'accords po-

litiques et non de rétablir la paix.

Les massacres du Rwanda, encore aujourd'hui, sont présentés comme un nouvel échec des Nations unies, leur honte suprême. L'ONU, en l'occurrence, a bon dos. Rien n'empêchait les pays qui le voulaient, qu'il s'agisse des Etats-Unis, de la France, qui n'a jamais chipoté son aide à Juvénal Habyarimana ou de la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, de réclamer une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, dès le début des massacres, et de proposer un élargissement du mandat de la Minuar et un renforcement de ses effectifs. Tous s'en gardèrent bien, songeant uniquement à exfiltrer leurs expatriés. Mais il y a plus grave puisque le Conseil de sécurité décidait le 21 avril de se laver les mains des tueries et ramenait de 2 600 à 270 les effectifs de la Minuar. Et il fallut encore attendre une semaine pour que Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, s'inquiète de cette décision et demande au Conseil de songer à avoir recours à la force pour faire cesser les massacres.

A ce jour, bien sûr, aucune déci-

sion n'a été prise.- Le Front patriotique ne veut pas d'une intervention internationale et personne -à commencer par l'Organisation de l'unité africaine- ne juge réaliste une initiative de Bill Clinton visant à financer l'envoi d'une force d'interposition purement africaine. Les massacres continuent donc en attendant la prise de Kigali, où il ne reste plus un Tutsi à tuer, par le Front patriotique. Bien que probable, la chute de Kigali ne constituera pas une solution : s'il est capable de s'emparer de la capitale et si ses hommes ne se sont pas livrés aux mêmes atrocités que les milices hutues, on voit mal le Front diriger durablement un pays dont la minorité tutsie représentait avant les massacres moins de 20 % de la population.

C'est à une sorte de mise sous tutelle de ce pays décapité qu'il faut songer. Le plus tôt sera le mieux, à condition qu'on tire toutes les leçons de l'équipée somalienne. Il y a une certaine hypocrisie à vouloir attendre, pour agir, un hypothétique cessez-le-feu. Il n'annoncera que la paix des cimetières et consacra le crime de non-assistance à peuple en danger.